



mars 2024

POUR UNE LIBERTÉ
DE VIVRE SA
JEUNESSE

**INTERPELLATION DU
CNAJEP**

pour

DES POLITIQUES

PUBLIQUES

STRUCTURANTES ET

TRANSVERSALES



AGORAJEP 2023

Le 15 décembre 2023, le Cnajep réunissait 80 participant·e·s, issu·e·s d'une diversité d'organisations, afin d'échanger sur les problématiques rencontrées par les jeunes et co-construire des réponses politiques adaptées.

Quatre ateliers animés et appuyés par les travaux d'organisations membres du Cnajep, ainsi que l'enrichissante intervention de la journaliste Salomé Saqué, venue présenter ses travaux sur la place et les difficultés des jeunes dans la société, ont ainsi pu orienter et alimenter les riches échanges entre les intervenants de la table ronde conclusive de la journée : Marie Caillaud, présidente du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse ; Elias Dray, vice-président du Forum européen de la jeunesse ; et Chloé Ridet, militante et fondatrice de l'association Mieux Voter.

Les thématiques de la précarité et de la lutte contre les déterminismes, des mobilités, de la participation citoyenne et de la lutte contre les discriminations, ainsi que de la justice sociale et écologique ont ainsi constitué les fils conducteurs de cette Agorajep.

Ce lieu d'échanges et de partage essentiel a ainsi pu confirmer, préciser et faire évoluer les constats et les propositions du Cnajep **pour des politiques publiques répondant réellement aux besoins des jeunes.**

CONSTATS PARTAGÉS SUR DES POLITIQUES DE JEUNESSE **SECTORIELLES ET INADAPTÉES**

Les discours politiques et médiatiques portés sur les jeunes révèlent trop souvent **la vision fantasmée d'une jeunesse unique**, dont les appétences et les besoins seraient similaires. Une vision punitive appuyée récemment par le Premier Ministre pour que les jeunes réparent les fractures sociales dont ils héritent. Ces mêmes discours sont également alimentés par un âgisme qui traduit le mépris éprouvé par de nombreux décideurs politiques pour les jeunes, et **l'ignorance profonde de leurs problématiques et besoins actuels**.

Malheureusement, les politiques de jeunesse qui sont aujourd'hui imposées par les Pouvoirs publics sont pensées et structurées essentiellement autour de cette vision faussée et des biais qui en découlent. **L'absence de consultation des jeunes et de co-construction des politiques publiques** les concernant avec les corps intermédiaires qui les représentent rend aujourd'hui difficilement envisageable une amélioration de la situation. Au-delà des politiques de jeunesse, les **besoins des jeunes** ne sont **pas pris en compte** dans la construction des politiques publiques plus globales, et leur **impact** sur ces derniers n'est que trop rarement évalué.

Cette vision faussée et méprisante des jeunes, conjuguée à l'absence de consultation et de co-construction des politiques publiques, place et abandonne aujourd'hui les jeunes au croisement de multiples et diverses précarités. La croyance en une jeunesse unique ou en l'existence d'un profil type de jeune est ainsi profondément erronée et contribue à **reproduire les inégalités** et à **accentuer les fractures** entre ces derniers.

UN SYSTÈME À REPENSER, DES **RÉPONSES URGENTES** À APPORTER

CO-CONSTRUCTION ET TRANSVERSALITÉ

Face à l'inadéquation des politiques publiques avec les besoins des jeunes, l'ensemble des **processus de construction** de ces dernières doit être repensé.

En premier lieu, il est essentiel de **changer le regard sur les jeunes** en conscientisant la diversité de leurs problématiques et de leurs besoins. C'est une approche holistique des jeunes qui doit alors être privilégiée afin que les Pouvoirs publics permettent **un réel accompagnement dans le parcours de vie** de chacun·e. Toutes les composantes de la vie du jeune doivent ainsi être prises en compte (logement, santé, culture, engagement...) à travers le prisme de la singularité de sa situation.

Ce premier travail est essentiel pour sortir de l'approche sectorielle des politiques de jeunesse aujourd'hui en place. Une **approche transversale** est primordiale pour construire des politiques de jeunesse cohérentes, mais également pour mieux prendre en compte les besoins des jeunes dans la construction des politiques publiques plus globales. Le **maintien d'un poste de délégué interministériel à la jeunesse**, ainsi que la réelle **mise en place du comité interministériel de la jeunesse** prévu par le Conseil national de la refondation (initialement à l'automne 2023) sont en ce sens des premières mesures cohérentes.

Au-delà de la nécessaire vision transversale des politiques de jeunesse, leur cohérence ne peut s'envisager sans **une réelle consultation des jeunes** dans leurs diversités et leurs singularités, ni sans une **démarche de co-construction avec les corps intermédiaires** qui les représentent. Les associations de **jeunesse et d'éducation populaire**, dont l'expertise est aujourd'hui indispensable, doivent en ce sens être les interlocutrices privilégiées du délégué interministériel à la jeunesse et du ministère chargé des politiques de jeunesse.

EN ATTENDANT MIEUX

Le changement de vision et l'évolution des processus de construction préconisés ci-dessus doivent mener, à moyen et long termes, à des **politiques publiques cohérentes et adaptées aux besoins des jeunes**. Des mesures systémiques et paramétriques doivent être prises également pour répondre, à court terme, aux situations d'urgence rencontrées par les jeunes et les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Le Cnajep rappelle alors ses revendications :

→ Pour l'émancipation et la vie digne des jeunes :

- Une **réforme systémique des bourses étudiantes** sur critères sociaux, impliquant notamment une défamiliarisation pour une appréciation réelle de la situation de l'étudiant, une universalisation pour un droit ouvert à toutes et tous, ainsi qu'une territorialisation pour un gommage des inégalités locales.
- L'ouverture du **revenu de solidarité active (RSA) pour les moins de 25 ans**, sans condition d'activités obligatoires, comme mesure d'urgence en attendant la mise en place d'une garantie par les Pouvoirs publics d'un revenu minimum stable ouvert dès 18 ans pour tous les jeunes sans ressources, pendant tous leurs parcours d'insertion.
- Un développement de la **gratuité des transports en commun** et des aides significatives pour l'achat d'un premier véhicule.

→ Pour une réelle co-construction et une évaluation efficace des politiques publiques :

- La **suppression du contrat d'engagement républicain (CER)**, pour une relation de confiance, et non de contrôle des Pouvoirs publics sur les associations
- Le recours systématique et obligatoire à la **clause d'impact Jeunesse** pour tous les projets et propositions de loi ainsi que les textes réglementaires
- La création d'une **clause d'impact socio-écologique** et de critères d'évaluation de cet impact pour toutes les politiques publiques

A la veille des élections européennes, alors que la prolifération des idées d'extrême droite ne cesse de s'amplifier dans les pays européens, il est temps de faire le choix politique de prendre soin des jeunesses et de leur permettre de **construire leurs perspectives sociales, économiques et démocratiques.**



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux... Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep est un membre fondateur et actif du Forum européen de la Jeunesse. Pour plus d'infos : www.cnajep.asso.fr



01 40 21 14 21



www.cnajep.asso.fr



cnajep@cnajep.asso.fr